

# droit&argent

## MOBILISATION On vote aussi dans les EMS

PRÉVOYANCE 2020

Les enjeux de la votation.

60

PRO SENECTUTE

Une projection exceptionnelle du film *Les temps modernes*.

66

CONSO

En voiture, la boîte automatique prend le dessus.

71

MULTIMÉDIA

Comment imprimer ses photos de vacances.

75

Et si le fait d'exercer ses droits politiques quand on réside dans un EMS représentait une source de bien-être ? Plusieurs indices le laissent supposer.

Et si les droits politiques représentaient une forme d'intégration susceptible d'améliorer la qualité de vie des résidants dans les EMS? Telle est la question à laquelle tente de répondre une étude romande, Prix Leenaards 2016, dirigée par la professeure Barbara Lucas, de la Haute Ecole de travail social de Genève. Cette dernière avait déjà mené un projet-pilote entre 2008 et 2009 auprès de 140 seniors de six EMS genevois. «Nous avons proposé des séances d'information et de discussion avant les votations, précise-t-elle. Pour un certain nombre de résidants — particulièrement des femmes, qui n'ont obtenu le droit de vote qu'en 1971 —, ces échanges sur la politique représentaient une façon de se reconnecter à des questions de société, de s'affirmer au travers de leurs expériences de vie ou d'être reconnus comme citoyens, en dépit de leurs limitations physiques ou mentales.»

Cette approche fait écho à l'une des rares enquêtes sur le sujet, réalisée en France dans les années 1990, qui montre que, si le taux de participation aux élections des personnes âgées diminue avec leur entrée dans une institution, leur intérêt pour la politique ne faiblit pas. En Suisse, le taux de participation des plus de 65 ans aux votations et aux élections est en effet plus élevé que la moyenne nationale, puis on enregistre

un déclin rapide après 75 ans. Déclin qui semble aussi s'accélérer avec l'entrée dans un EMS.

Barbara Lucas a son explication: «Les EMS accueillent des personnes toujours plus dépendantes, et sont perçus comme l'ultime étape dans un processus de renonciation à toute une

série d'activités. Dans ce contexte, pourquoi s'intéresser encore au vote? En Suisse romande, les institutions ont une conscience aiguë que les résidants restent des citoyens, mais les directions comme les animateurs se montrent parfois démunis face aux enjeux des votations et >>>



Les résidants sont invités, comme dans la société civile, à glisser leur enveloppe dans l'urne. Un geste que beaucoup apprécient encore.

## « C'est un privilège de pouvoir voter »

**PAUL-MARC  
BADRUET,**  
85 ANS, PENSIONNAIRE  
DE LA RÉSIDENCE LES  
ÉPINETTES,  
À MARLY (FR)

Voter fait partie des habitudes qui ont toujours rythmé la vie de Paul-Marc Badruet. « J'ai eu la chance d'avoir un maître d'école qui s'intéressait beaucoup à la politique et qui nous a transmis cette passion, se rappelle ce traducteur à la retraite. Mes parents parlaient de politique. J'ai commencé à voter dès que j'en ai eu l'âge, c'est-à-dire 20 ans, à l'époque. » Une tradition qui reste vivace, puisqu'il ne manque pas une votation. « Je pratique le vote par correspondance. Le fait d'être dans un EMS n'a rien changé, explique celui qui a rejoint la Résidence Les Epinettes en 2012, en raison de problèmes d'équilibre. En Suisse, nous avons la chance d'avoir une démocratie directe qui nous permet d'intervenir dans le processus politique. Pouvoir voter, c'est vraiment un moyen de rester au contact du monde. » Avant de mettre son bulletin dans l'urne, cet homme de 85 ans se renseigne toujours minutieusement : « Je parcours le matériel de propagande, je regarde les débats à la télévision et je lis », explique-t-il, prêt à se prononcer sur la réforme de la prévoyance vieillesse, lui qui a un faible pour les thématiques sociales. En parle-t-il avec les autres résidents ? « C'est rare. Beaucoup ne sont plus en mesure d'argumenter. »



à la manière de traiter les bulletins. En plus, les approches diffèrent selon les cantons. Toutefois, les modalités liées à l'exercice de ces droits par des personnes âgées dans une institution — y compris celles atteintes de démence — sont toujours plus discutées. »

### DIFFÉRENT D'UN EMS À L'AUTRE

Des disparités existent donc d'un EMS à l'autre... Si certains se contentent de distribuer le matériel de vote, d'autres vont plus loin. « Le sujet n'est pas thématiqué en soi, mais des discussions informelles peuvent avoir lieu avec les animatrices durant une activité manuelle ou autre, confie Daniel Pugin, directeur de la Résidence Les Epinettes, à Fribourg. Mais je dois bien avouer que beaucoup de nos résidents, dont l'âge moyen est de 85 ans, me disent ne plus vouloir faire ça. » Même réponse de François Matt, directeur des EMS Le Home, à Pully (VD) et Les Pins, à Lausanne (VD) : « Beaucoup de mes résidents sont atteints de troubles

cognitifs, donc incapables de juger des enjeux des votations. »

En revanche, la Fondation La Rozavère, sur les hauts de Lausanne, semble jouer les précurseurs. Depuis 2013, un bureau de vote éphémère a été créé au sein même de l'institution. « Un résident a décoré une urne que l'on sort avant chaque scrutin », explique Pierre Ethenoz, directeur. Y sont glissées les enveloppes permettant le vote par correspondance, qui sont ensuite gérées par le bureau socioculturel. La récréation de ce cérémonial s'accompagne en outre de conférences et d'ateliers de discussion, évidemment facultatifs. Cela a créé une sorte d'émulation, et les résidents sont désormais plus nombreux à voter. Nous veillons évidemment à ce qu'il n'y ait pas d'incitation politique lors de nos démarches. Quand j'ai été candidat aux élections communales, je ne suis naturellement pas intervenu dans le débat. Nous nous inspirons des directives du Conseil d'éthique qui prévoit une procédure assez précise si le résident veut ou ne veut pas voter. Nous distribuons

à chacun le matériel de vote, car seule la justice de paix peut déchoir une personne de ce droit pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit. Et, si l'enveloppe n'est pas utilisée, le protocole de destruction se fait en présence de deux employés. » Et que se passe-t-il si un résident a besoin d'aide pour voter ? « S'il en fait la demande, nous l'aidons, répond François Matt, résumant les propos de ses confrères. On peut, par exemple, lire son courrier à une personne malvoyante. »

### « UN MOYEN D'INTÉGRATION »

Comment les directeurs d'EMS perçoivent-ils la citoyenneté politique ? « C'est un signe d'inclusion dans la société, estime François Matt. Dans le cadre des recommandations du Conseil d'éthique, j'avais d'ailleurs émis l'idée que nous devrions aller dans les bureaux de vote avec nos résidents, ou bien demander aux communes d'organiser un bus qui passerait d'EMS en EMS. » Même constat auprès de Pierre Ethenoz : « Il s'agit d'un lien social extraordinaire, d'un moyen de s'intégrer à la population

**MARIE-MADELEINE KRATTINGER,**  
93 ANS, RÉSIDANTE DE  
LA FONDATION LA  
ROZAVÈRE (VD)

## « C'est un lien direct avec la société »

Marie-Madeleine Krattinger a obtenu le droit de vote en 1971, année où le suffrage féminin a été introduit au niveau fédéral. Depuis, elle n'a jamais cessé d'utiliser ce droit, y compris quand elle est arrivée dans l'EMS, voici deux ans, des suites d'une chute qui l'oblige désormais à être en fauteuil roulant. « Je continue à me renseigner en lisant les journaux, en regardant la télé, en participant aux séances d'information organisées au sein de l'EMS, et en parlant avec mes fils, dont l'un est municipal à Epalinges (VD). » Un héritage familial, puisque le père de Marie-Madeleine Krattinger était syndicaliste et que son mari était au Conseil communal. « Voter a toujours fait partie de ma vie, mais c'est encore plus important maintenant que je suis âgée, car c'est un moyen de rester en lien direct avec la société. En ce qui me concerne, on pourrait presque parler

d'une forme de bien-être. » Confronte-t-elle également ses opinions à ceux des autres résidents ? « Je ne pourrais pas vous dire pourquoi, mais on n'en parle presque jamais entre nous,

ce que je déplore. » Quels sont ses thèmes de prédilection ? « Je préfère les thématiques nationales et, en particulier, celles qui ont trait au social et à l'environnement. »



active. Par ce biais, les aînés continuent de se prononcer sur la société à laquelle ils appartiennent. » Daniel Pugin, lui, est plus circonspect : « A mon sens, il y a d'autres moyens, plus efficaces et plus plaisants, pour leur permettre de rester en contact avec le monde, comme les sorties hebdomadaires, la participation

à des fêtes, à des activités du groupement du 3<sup>e</sup> âge, des visites d'expositions ou de musées... »

Le résultat de l'étude de Barbara Lucas devrait servir à thématiser les enjeux de la citoyenneté politique dans une institution et à aider les professionnels à aborder cette question en identifiant

les conditions-cadres favorables : « Dans la mesure où des formes d'inclusion sociale, comme l'appartenance ou la reconnaissance, répondent à un besoin humain fondamental, on peut supposer que les droits politiques contribuent à la qualité de vie. »

FRÉDÉRIC REIN

>>>

Pour les **amoureux** de la nature et des activités en plein air



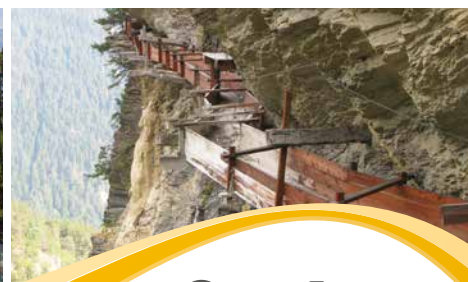
anzère  
**liberté**

### Votre pass fraîcheur de juin à octobre

- > Télécabine Pas de Maimbré > Car postal Ayent-Arbaz-Rawyl
- > Entrée aux bains d'Anzère Spa & Wellness > et bien plus encore...

### OFFERT aux hôtes avec le pass Anzère Liberté

Info: Office du Tourisme Anzère - Tél. 027 399 28 00 - info@anzere.ch



**anzère**  
VALAIS SWITZERLAND  
www.anzere.ch